

**Zeitschrift:** Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse  
**Band:** 17 (1919)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Les origines de la maison de Savoie  
**Autor:** Reymond, Maxime  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-64288>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les origines de la maison de Savoie.

Celui qui s'occupe des premiers comtes de Savoie est immédiatement frappé, non seulement de l'incertitude des origines de cette maison, mais encore de l'extrême diversité des systèmes adoptés par les érudits. C'est pourquoi nous croyons faire œuvre utile en clarifiant ici les données connues, en nous servant à cet effet des commentaires les plus importants. Nous n'apportons aucun document nouveau. Il s'agit simplement d'une mise au point, avec une hypothèse nouvelle, qui permettra peut-être à nos lecteurs de mieux s'orienter dans ce dédale.

### I. L'évêque Odon de Belley.

Le premier personnage certain de la famille est l'évêque Odon de Belley, qui vivait autour de l'an mille. On sait très peu de chose de lui. Une liste d'évêques de Belley, du XI<sup>e</sup> siècle, relève en particulier les noms suivants: *Henricus, Desiderius, Odo, Ersulfus, Aymo.*<sup>1)</sup> Nous savons que l'évêque Henri a été consacré en 985<sup>2)</sup>), son successeur Didier ne figure dans aucun acte connu. Odon apparaît pour la première fois dans un document postérieur au 7 octobre 995<sup>3)</sup>), où l'archevêque Thibaud de Vienne († le 25 mai 1001) déclare recevoir de l'évêque Odon, *illustris stemata*, la terre de Charray près de Vézeronce, au comté de Belley, qui est du bien propre d'Odon, et lui donne en compensation, à titre de prestaire, la terre de Traize, au même comté, à l'ouest du Mont du Chat, qui dépendait de l'église Saint-Maurice de Vienne, ajoutant qu'à sa mort l'évêque pourra transmettre cette terre à celui de ses frères qu'il aura nommément désigné.<sup>4)</sup>

Un peu plus tard, le 25 janvier 1000, l'évêque Odon de Belley se trouve au château de Boczosel en Viennois. Là, il donne à cultiver une

<sup>1)</sup> Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III. Paris, 1916 (in-8), p. 216 à 217, d'après le P. Chifflet et Guichenon.

<sup>2)</sup> De Manteyer, *Origines de la maison de Savoie en Bourgogne*. Rome, 1899, in-8., p. 503.

<sup>3)</sup> et <sup>4)</sup> U. Chevalier, *Documents inédits des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles relatifs à l'histoire de Lyon*, Viennois, 1869, in-8<sup>o</sup>, p. 15—16. Pour la date, voir de Manteyer, *Origines*, p. 367, et C. Renaux, *Humbert I, dit aux Blanches-mains*. Carcassonne, 1906 (in-8), p. 14, où l'on trouve aussi les passages essentiels de l'acte.

terre de son évêché, qu'il tenait en précaire, située à Châtonnay, dans l'ager de Salmorenc, au pays de Grenoble. Cette concession est signée *Oddoni episcopi, Buorcardi, Uberti* et d'autres personnages.<sup>1)</sup> Enfin, le 2 avril 1103, Odon se trouvant au même château, cède dans les mêmes conditions une terre à Châtonnay qui est peut-être la même. L'acte est, cette fois, signé par *Hotdoni episcopus, Umberto comiti et uxori sua, Borcardi*, et la plupart des autres témoins du premier document.<sup>2)</sup>

On ne sait rien d'autre de cet évêque. Il serait mort en 1025.<sup>3)</sup> L'*Ersulfus* qui suit son nom dans le catalogue du P. Chifflet est inconnu et fort douteux. Son vrai successeur doit être Aimond de Savoie, qui apparaît en 1032.<sup>4)</sup>

Il est évident que le comte Humbert et Burcard, les premiers signataires des documents de 1000 et 1003, sont les proches parents de l'évêque Odon. Quelques érudits, MM. Carutti, Renaux, etc., en font ses neveux. M. de Manteyer croit qu'ils étaient ses frères. C'est à cette dernière opinion que nous nous rallions. La concession de 995 de l'archevêque de Vienne parle des frères d'Odon, et celui-ci, mort vers 1025, était bien le contemporain de Burcard, mort en 1023, et du comte Humbert, né vers 970. La seule objection que l'on puisse faire est que si Odon était le frère de ce dernier, il aurait été un jeune évêque en 995; étant données les habitudes contemporaines, cette objection n'a rien qui puisse nous arrêter.

## II. Le comte Humbert aux Blanches-Mains.

Le comte *Humbert* de 1003 est certainement le même personnage que le *Hubert* non qualifié de l'an 1000.<sup>5)</sup> C'est sûrement celui auquel l'histoire a donné le qualificatif de «aux Blanches-Mains». A partir de cette époque, les documents le mentionnent très souvent. Le 6 juin 1009, à la demande de la reine Agiltrude (Eltrude), de l'arche-

<sup>1)</sup> Marion, *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble*. Paris, 1869 (in-4), p. 16; de Manteyer, *Origines de la maison de Savoie*, notes additionnelles. Paris, 1901, (in-8) p. 444.

<sup>2)</sup> Marion, *id.*, p. 17; de Manteyer, *Origines*, notes addit. p. 444.

<sup>3)</sup> de Manteyer, *Origines*, p. 381—384, et de Manteyer, *la Paix en Viennois*, Grenoble, 1904, (in-8), p. 124—125. Ce dernier constatant l'absence d'un évêque de Belley au synode d'Anse en 1025 en conclut qu'Odon était mort à cette date, et le siège vacant; cette conclusion ne s'impose cependant pas.

<sup>4)</sup> Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*. Paris, 1900 (in-4), t. 4, p. 78 à 80, nos 2884—2885. Cf. Philipon, *Les Origines du diocèse et du comté de Belley*. Paris, 1900 (in-8.)

<sup>5)</sup> De Manteyer, *Origines*, not. addit., p. 442 et suivantes, a prouvé que ces deux noms s'employaient indifféremment l'un pour l'autre, malgré leurs origines différentes; *Ubertus* semble être l'orthographe primitive.

vêque Burcard II de Lyon (frère naturel du roi), des comtes Rodolphe et *Ubert*, le roi Rodolphe III, étant à Saint-Maurice d'Agaune, donne des biens en Viennois à Humbert (d'Albon), évêque de Grenoble, et aux enfants de feu son frère Guigues.<sup>1)</sup> Depuis ce moment, le comte Humbert est donc l'un des principaux personnages de la cour de Bourgogne; il y a un rang d'autant plus important qu'il était comte en 1003 déjà, alors qu'il n'avait encore qu'une trentaine d'années. Ce qui prouve qu'il devait sa situation à la famille dont il ressortait: il était de souche illustre, comme le dit l'archevêque Thibaud de Vienne en parlant de l'évêque Odon.

Le rôle du comte Humbert grandit encore après le second mariage du roi avec Ermengarde en 1010. Le 8 avril 1022, l'évêque de Langres, Lambert, donne à son ami le comte Humbert et à ses deux fils Amédée et Burcard évêque, le domaine d'Ambilly en Genevois, en réservant toutefois dix manses que la reine Ermengarde conserve pour elle-même.<sup>2)</sup> En 1031 ou 1032, le roi Rodolphe et la reine, ayant fondé le prieuré de Lemenc près de Chambéry, le comte Humbert signe le premier l'acte (avec son fils Odon), avant même les évêques présents.<sup>3)</sup> A la même époque, ce prince est le principal laïque qui, avec plusieurs prélates, signe l'acte de fondation par la reine Ermengarde du prieuré de Talloires près d'Annecy.<sup>4)</sup> Lorsque après la mort du roi, la reine se rend en 1033, à la cour de Conrad II à Zurich, le chroniqueur Wipon remarque<sup>5)</sup> qu'elle était accompagnée de plusieurs Bourguignons, parmi lesquels il ne nomme que le comte *Hupert*, sans doute à cause de sa situation absolument prépondérante dans le royaume. Ce qui le confirme, c'est que, d'après le même chroniqueur<sup>6)</sup>, Conrad II nomma *Hupert*, *comitis de Burgundia*, son lieutenant impérial pour commander les troupes italiennes qui devaient l'aider à conquérir la Bourgogne. Quelques années plus tard, dans l'été 1039, la reine, voulant donner à l'abbaye de Cluny des biens à Sillingy et à Seysolaz au comté de Genève, elle fait cette cession par l'organe de son avoué le comte

<sup>1)</sup> U. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André le Bas de Vienne*. Vienne 1869 (in-8), p. 249.

<sup>2)</sup> Cibrario et Promis, *Documenti, sigilli et monete appartenente alla storia della monarchia de Savoia* Turin, 1833 (in-8), p. 97. Ce don est fait à la demande de leur ami commun, l'archevêque de Lyon.

<sup>3)</sup> Carutti, *Il conte Umberto è il re Ardoino*. 2<sup>e</sup> éd. Rome, 1884 (in-8), p. 188. cf. de Manteyer, *Origines*, p. 381.

<sup>4)</sup> A. Bernard, *Cartulaire de Savigny*. Paris, 1853 (in-4), p. 318, No. 639. De Manteyer, *Origines*, p. 395, fixe l'acte au 19 août 1031—6 septembre 1032.

<sup>5)</sup> Wipo, *Gesta Chuonradi*, dans *Mon. Germ. in usum scholarum*, Hanovre, 1853 (in-8), cap. 30.

<sup>6)</sup> *id.* cap. 31. Cf. Renaux, *Humbert aux Blanches-Mains*, p. 47—48.

Humbert.<sup>1)</sup> C'est la dernière fois que l'on rencontre ensemble ces deux personnages. Peut-être le comte Humbert, qui devait avoir à ce moment-là environ soixante-dix ans, abandonna-t-il la cour de la reine douairière qui ne devait évidemment plus jouer dans le pays qu'un rôle effacé.<sup>2)</sup>

Le nom de Humbert aux Blanches-Mains est lié à d'autres actes encore. Le 20 mars 1018, il sert d'arbitre entre l'abbé Odilon de Cluny et un certain Ratcher qui disputait au couvent de Romainmôtier des biens à Bougel, au comté des Equestres (Nyon)<sup>3)</sup> Le 19 octobre 1025, l'évêque Burcard d'Aoste (son fils) échange des terres en sa présence.<sup>4)</sup> Le 16 novembre suivant, tous deux ensemble font un autre échange avec un particulier.<sup>5)</sup> Vers la même époque, le comte Humbert fonde le prieuré du Bourget,<sup>6)</sup> d'accord avec ses trois fils Amédée, Aimon et Odon, et cette donation est confirmée le 22 octobre 1030 par lui-même Humbert comte, et Ancilie, sa femme, par le comte Amédée (son fils) et sa femme Adèle, par le roi Rodolphe et la reine Ermengarde.<sup>7)</sup> Il assiste dans le même temps avec Amédée à la fondation du prieuré de la Bourbanche en Bugey par l'évêque Aimon de Belley (son petit-fils).<sup>8)</sup> Il est présent, avec son fils Amédée, à une donation faite à Cluny par un de ses chevaliers, Aimon de Pierreforte, du village de Monterminod en Savoie; l'acte est signé par Humbert et son fils Amédée, et en outre par Burcard, Odon et Aimon qui paraissent être ses autres fils.<sup>9)</sup>

En 1032, le comte Humbert échange des terres avec un couvent d'Aoste.<sup>10)</sup> Le 29 décembre 1034, il signe une donation du marquis Odon (son fils) et de sa femme la comtesse Adelaïde au monastère de Saint-Juste de Suse.<sup>11)</sup> Il assiste le 3 novembre 1036 à un synode

<sup>1)</sup> Bruel, *Recueil des chartes de Cluny*, t. IV, p. 95, No. 2892.

<sup>2)</sup> Ermengarde paraît avoir été étrangère au pays; elle avait eu d'un premier mariage deux fils non nommés qu'elle présenta en 1016 à l'empereur et au sujet desquels on ne sait rien d'autre.

<sup>3)</sup> De Charrière, *Dynastes de Grandson*. Lausanne, 1866 (in-4), p. 98.

<sup>4)</sup> Cibrario et Promis, *Documenti*, p. 100.

<sup>5)</sup> Carutti, *Il conte Humberto I*, p. 187. Cf. Renaux, *Humbert*, p. 28.

<sup>6)</sup> Carutti, *Id.* p. 189.

<sup>7)</sup> Carutti, *Id.* p. 183, et Bruel, *Chartes de Cluny*, t. III, p. 315, No. 2789.

<sup>8)</sup> Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 351.

<sup>9)</sup> Guichenon, *Histoire de Savoie*. Turin, 1780 (in-fol.), t. 4, preuves p. 5.

<sup>10)</sup> Martene et Durand, *Vet. script. amplissima collectio*. Paris, 1724 (in-fol.), t. I, p. 402.

<sup>11)</sup> Cipolla, *La più antiche carte diplomatiche del monastero di S. Giusto di Susa*. Rome, 1896 (in-8). Labruzzi, *La monarchia di Savoia dalle origini all'anno 1103*. Rome, 1900 in-8, p. 282. La date de ce document est contestée.

à Vienne.<sup>1)</sup> On le retrouve en 1040 à Aoste où il fait une donation au chapitre.<sup>2)</sup> Le 21 janvier 1042, il donne des biens en Savoie au prieuré de Saint-Laurent de Grenoble, et il confirme ce don le 10 juin suivant; ses fils l'archevêque Burcard, l'évêque Aimon, le comte Amédée et Odon signent les actes.<sup>3)</sup> Le 14 juin 1046, le comte Humbert et l'évêque Thibaud de Maurienne abandonnent des terres aux chanoines de cette dernière église, en présence d'Aimon (son neveu) et d'Odon son fils.<sup>4)</sup>

Peu de temps après, ce dernier Aimon, qui se dit fils de Burcard et de la comtesse Ermengarde, confirme à l'abbaye Saint-André de Vienne la donation faite par son père en 1023 de l'église Saint-Genis du Guiers où il est enterré.<sup>5)</sup> Dans ce dernier acte, Burcard déclarait vouloir assurer le repos des âmes des rois Conrad et Rodolphe, de la reine Ermengarde, de l'archevêque Burcard, du comte Humbert et de son épouse Ancilie, de son père et de sa mère non nommés, et de la comtesse Ermengarde, femme du donateur.<sup>6)</sup> Dans sa confirmation, Aimon invoque le repos de son âme, de celles de son père et de sa mère, de l'évêque Odon, du comte Aimon et de ses autres parents, et ce testament est signé par Humbert, comte, Amédée, comte, Aimon, évêque de Sion, et Odon, marquis.<sup>7)</sup>

Ce document, qui peut être placé vers 1046,<sup>8)</sup> est le dernier où paraisse le comte Humbert. Celui-ci peut être né en 970.<sup>9)</sup> On place sa mort au 1<sup>er</sup> juillet, d'après l'obituaire de Talloires qui dit à ce jour: *Obiit Upertus amicus noster*, peut-être de l'année 1048.<sup>10)</sup> Ce qui est sûr, c'est qu'en 1051,<sup>11)</sup> le marquis Odon fait une donation à l'église de Tarentaise pour le repos du comte Humbert son père. Le comte aux Blanches-Mains doit ainsi être mort octogénaire.

<sup>1)</sup> Duc, *Cartulaire de l'évêché d'Aoste*, p. 156.

<sup>2)</sup> Carutti, *Il conte Umberto I*, p. 196.

<sup>3)</sup> Marion, *Cartulaires de Grenoble*, p. 31, à corriger par De Manteyer, *Origines*, p. 399.

<sup>4)</sup> Cibrario et Promis, *Documenti*, p. 95, à comparer avec De Manteyer, p. 400, et Renaux, p. 68.

<sup>5)</sup> U. Chevalier, *Cartulaire de Saint-André le Bas de Vienne*, p. 154.

<sup>6)</sup> Cette Ermengarde paraît avoir été précédemment la femme du comte Manassès de Genève qui, vers 1002, céda à Humbert de Grenoble des terres dans son diocèse contre d'autres situées en Genevois (Marion, *Cart. de Grenoble*, B, No. 118).

<sup>7)</sup> U. Chevalier, *Cart. Saint-André le Bas*, p. 156.

<sup>8)</sup> D'après de Manteyer, *Origines*, p. 406—407, entre le 28 mai 1044 et le 1<sup>er</sup> juillet 1050. La signature du marquis Odon pourrait être postérieure.

<sup>9)</sup> De Manteyer, *Origines*, tableau.

<sup>10)</sup> Bresslau, *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, Hannover 1886 (in-8), p. 102.

<sup>11)</sup> Carutti, *Il conte Umberto I*, p. 203.

### III. La double descendance des Savoie-Belley.

Les documents que nous venons de citer permettent d'établir que la femme d'Humbert, mentionnée du 2 avril 1003<sup>1)</sup> au 22 octobre 1030,<sup>5)</sup> se nommait Ancilie; qu'il avait quatre fils: Amédée, qui fut comte dès le vivant de son père (1030—1051), Burcard qui fut suffragant (1022) puis évêque d'Aoste (1025), archevêque de Lyon (1031) et mourut abbé de Saint-Maurice en 1069; Aimon, qui fut évêque de Sion (1037—1054) et Odon, qui fut comte de Savoie et marquis en Italie (1030—1057).<sup>3)</sup> Ils établissent également une parenté immédiate entre Humbert et l'évêque Odon de Belley (vraisemblablement son frère), entre lui et Burcard de Saint-Genis (autre frère), père d'Aimon, enfin, entre ce dernier et un comte Aimon, mort avant 1046.

Tout cela paraît clair, à lire les documents sans parti pris. Cependant, M. de Gingins<sup>4)</sup> a bâti sur eux tout un système que le baron Carutti<sup>5)</sup> a repris récemment et suivant lequel Humbert aux Blanches-Mains se distinguerait du mari d'Ancilie, chacun d'eux étant le père d'enfants portant les mêmes noms, mais qui se différencieraient par le fait que le comte Humbert de 1003 serait le frère du comte Amédée de 1030, tandis qu'Amédée, fils d'Humbert aux Blanches-Mains, ne fut pas comte; que Burcard, fils du premier, était marié, tandis que le fils du second fut archevêque de Lyon; qu'enfin l'un des Odon fut évêque de Belley et l'autre marquis en Italie.

Mais ce système s'écroule bien vite. Le Burcard marié ne peut pas être le fils du comte Humbert de 1003, puisqu'il est mentionné avant lui dans l'acte de 1000. Il est plus naturel d'admettre qu'il était son frère et qu'il doit être identifié avec le Burcard de Saint-Genis de 1023. Quant à l'archevêque Burcard, il est vrai qu'un document de 1040, (la concession faite à l'église de Maurienne) ne mentionne pas sa qualité ecclésiastique, mais cela n'était point indispensable, d'autant plus que l'archevêché lui avait été enlevé, et qu'une bulle de 1057<sup>6)</sup> confirmant la fondation du prieuré du Bourget s'en abstient de même, alors qu'il n'y a pas de doute qu'il ne s'agisse du fils d'Humbert aux Blanches-Mains.

Le premier Odon, évêque de Belley, disparaît après 1003, tandis que le marquis n'apparaît qu'en 1036. Il n'y a donc aucune difficulté

<sup>1)</sup> Chevalier, *Documents inédits*, p. 21.

<sup>2)</sup> Carutti, *Il conte Umberto I*, p. 189.

<sup>3)</sup> Pour celles de ces dates qui ne sont pas prouvées ici nous renvoyons aux mémoires de M. de Manteyer sur les *Origines de la maison de Savoie*, 1899—1904.

<sup>4)</sup> F. de Gingins, *Mémoire sur la maison de Savoie dans les Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, Lausanne, 1865, t. XX, p. 211—247.

<sup>5)</sup> D. Carutti, *Il conte Humberto I è il re Ardoino*. Rome, 1884 (in-8).

<sup>6)</sup> *Bullarium Cluniacense*. Paris, 1680, (in-fol.) p. 15.

à faire du premier le frère et le second le fils d'Humbert aux Blanches-Mains.

Reste Amédée. Dans l'acte de fondation du prieuré du Bourget, du 22 octobre 1030, il est dit: *Ego Amedeus filius Uberti comitis et Adaelgida uxor mea hanc cartam donationis fieri. . . .* et l'acte est signé: *s. Uberti comitis: s. Anciliae uxor ejus; s. Amedei comitis; s. Adelae uxor ejus.*<sup>1)</sup> Amédée ne prend ainsi le titre de comte que dans la subscription. Celle-ci est-elle un faux? Pourquoi, puisqu'une confirmation contemporaine qualifie aussi Amédée de comte! Cependant, douze ans plus tard, le 21 janvier 1042, une donation du château des Echelles à Saint-Laurent de Grenoble est signée *Ego Hupertus comes, s. Brocardi archiepiscopi, s. Aimoni episcopi, s. Amedei, s. Oddonis,* tandis qu'une confirmation du 10 juin suivant est signée: *Ego Hupertus comes, . . . s. Brocardi archiepiscopi; s. Aymonis; s. Amedei comitis; s. Odonis.*<sup>2)</sup> Ainsi Aimon est qualifié d'évêque dans un titre et pas dans l'autre, Amédée est comte dans le second document et pas dans le premier. Qu'est-ce que cela prouve si non que les actes ne mentionnent pas toujours les titres des signataires, vérité évidente si l'on examine les documents contemporains.

Mais on veut distinguer un comté de Belley d'un comté de Savoie. Le comte Amédée vient lui-même rendre vaine cette distinction. Dans une de ses donations au prieuré du Bourget, il parle de la terre de Maltacène (qui est près de Bourget en Savoie) comme étant de son comté, et dans une autre il cède des terres qui sont de ses biens familiaux au comté de Belley.<sup>3)</sup> Il n'y a pas de doute que le même Amédée est comte en Savoie comme en Belley. Il est comte en même temps que son père Humbert. La donation de 1042 à Saint-Laurent de Grenoble le dit formellement: «*Ego Humbertus comes et filii mei Amadeus et Odo . . . Ego Hubertus comes . . . s. Amedei comitis, s. Odonis.*» Amédée est comte depuis 1030, et il n'y a rien d'étonnant qu'il le soit du vivant de son père, car Humbert aux Blanches-Mains avait un plus grand champ d'action que son comté primitif. Il avait acquis le Val d'Aoste et surtout il était le principal personnage de la cour de Rodolphe III, quelque chose comme le premier ministre de son souverain. Il est très naturel qu'ayant à s'occuper des affaires générales du royaume, il ait laissé administrer par son fils le comté de Savoie-Belley.

<sup>1)</sup> Carutti, *Il conte Humberto I.*, p. 189.

<sup>2)</sup> Marion, *Cartulaires de Grenoble*, p. 81.

<sup>3)</sup> Guichenon, *Histoire de Savoie*, t. IV, preuves, p. 8, et Carutti, *Il conte Umberto I.*, p. 185. Consulter sur tout ceci *les Origines de la maison de Savoie* de M. de Manteyer et *Humbert aux Blanches-Mains* de M. Renaux, qui présentent encore d'autres arguments.

#### IV. La descendance d'Humbert aux Blanches-Mains.

Nous croyons donc, avec MM. de Manteyer et Renaux, qu'il y a lieu de faire complète abstraction du système de MM. de Gingins et Carutti, et que le tableau généalogique de la famille d'Humbert aux Blanches-Mains peut être simplifié comme suit:<sup>1)</sup>

Odon	Humbert	Burcard					
évêque de Belley 995–1003	comte de Savoie et d'Aoste 1000–1046 ép. Ancilie.	enterré à St-Genis 1000–1023 ép. Ermengarde, comtesse					
Amédée I <sup>er</sup> , comte 1022–1051 ép. Adèle	Burcard év. d'Aoste 1022 arch. Lyon 1031 abbé de St-Maurice 1040–1069	Aimon év. de Sion 1037–1054	Odon marquis en Italie 1030–1057 ép. Adelaïde	Aimon 1023–1046			
Humbert † av. 1050	Tidberge et 1 <sup>o</sup> Louis de Faucigny 2 <sup>o</sup> Giraud de Genevois	Aimon év. de Belley 1048–1078	Pierre comte 1049–1080	Amédée II comte d'Asti qui continue la lignée	Odon év. d'Asti 1049–1080	Berthe ép. Henri IV. † v. 1102	Adelaïde † 1079 empereur Rodolphe 1056–1106 Rheinfelden roi des Romains

Ce tableau est remarquable pour plusieurs motifs, entre autres pour la régularité de l'alternance des prénoms Odon, Humbert, Burcard, Amédée et Aimon. Nous y trouverons d'amples matières à réflexions. Mais auparavant, nous avons à établir la parenté immédiate d'Ancilie, la femme d'Humbert aux Blanches-Mains.

#### V. La famille de la comtesse Ancilie.

Aucun document direct ne détermine la famille de la comtesse Ancilie. C'est indirectement que nous y parviendrons.

L'évêque de Sion Aimon, qui est un fils d'Humbert aux Blanches-Mains, avait un oncle maternel (*avunculus*) nommé Ulrich (*Odalricus*) comte, dont il hérita des biens dans le Valais, à Orsières, Ayent, Saillon,

<sup>1)</sup> Nous tenons compte dans ce tableau, afin de mieux marquer l'alternance des prénoms, des petits enfants d'Humbert aux Blanches-Mains. Pour les mariages de Tidberge, nous suivons L.-C. Bollea, *Le prima relazioni fra la casa di Savoia e Ginevra*, Turin 1901 (in-8) en le corrigeant d'après de Manteyer, *Origines, notes additionnelles*, p. 440–41, où l'on montre que Tidberge doit être fille et non pas sœur du comte Amédée I<sup>er</sup>.

qu'il donna en 1052 au chapitre de Sion.<sup>1)</sup> Cet Ulrich était mort en 1052, et il était différent d'un autre comte Ulrich, qui était l'avoué du même évêque de Sion en 1043<sup>2)</sup> et 1052<sup>3)</sup>, et qui était remplacé en 1054<sup>4)</sup>. Comment identifier ces deux personnages?

Un autre acte, non daté, à fixer entre 1037 et 1050<sup>5)</sup>, comporte une donation faite par le comte Ulrich de Lenzbourg au chapitre de Sion de son alleu de Châteauneuf près Sion, qu'il tenait de ses parents «en alleu». Il s'agit ici d'Ulrich le Riche, comte d'Argovie et avoué de Beromünster en 1036, avoué impérial de Zürich en 1037, avoué de Schännis en 1045, mort le 10 août, probablement avant 1050<sup>6)</sup>. Il était fils du comte Arnold, avoué de Schännis en 972, avoué impérial de Zürich en 976, père probable de Conrad, évêque de Genève, mort en 1031, de Henri, évêque de Lausanne, mort vers 1050<sup>7)</sup>, et d'un autre fils mort avant 1036, père d'Arnold, héritier de son grand-père.

Ce comte Ulrich a fort bien pu être l'oncle maternel de l'évêque Aimoin de Sion, et par conséquent le frère d'Ancilie, la comtesse de Savoie. Cependant un texte existe qui s'y oppose.

L'historien Raoul Glaber raconte que l'archevêque Burcard II de Lyon étant mort en 1031, l'évêque d'Aoste Burcard son neveu (*nepos*) s'empara de l'évêché.<sup>8)</sup> Or, Burcard III, évêque d'Aoste et archevêque de Lyon, était l'un des fils d'Humbert aux Blanches-Mains, celui-là même dont nous venons de parler, et Burcard II, son oncle, était fils du roi de Bourgogne Conrad; mais non pas fils légitime. La chronique d'Hugues de Flavigny dit en effet que Conrad l'avait eu d'une concubine.<sup>9)</sup>

La mère de Burcard II est connue. Un acte du 7 novembre 1002 dit ce prélat frère d'Anselme d'Aoste.<sup>10)</sup> Le 13 février 1000, ce dernier

<sup>1)</sup> M. D. R., soit *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, Lausanne, 1837—1918 (in-8), t. XVIII, 1863, p. 340.

<sup>2)</sup> Id., p. 338.

<sup>3)</sup> Id., p. 340.

<sup>4)</sup> M. D. R., t. XXIX, p. 64.

<sup>5)</sup> M. D. R., t. XVIII, p. 346.

<sup>6)</sup> E. Diener, *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*, Zurich 1908 (in-8), t. I, p. 59.

<sup>7)</sup> C'est par erreur que Diener, après plusieurs historiens, indique Henri Ier de Lausanne, mort en 1019, comme se rattachant aux comtes de Lenzbourg. Il s'agit en réalité d'Henri II (1037—1050). Voir Reymond, les *Dignitaires de l'Eglise de Lausanne*, Lausanne, 1911 (in-8), t. VIII, et *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1911, p. 56—58, Henri 1<sup>er</sup>, neveu de l'impératrice Adélaïde, était probablement fils d'Humbert 1<sup>er</sup>, seigneur de Salins, comme on le verra plus loin.

<sup>8)</sup> Raoul Glaber, *Les cinq livres de ses histoires*, éd. Prou, Paris 1886 (in-8), p. 131.

<sup>9)</sup> Dans Pertz, *Mon. Germ., Scriptorum*, t. VIII, p. 367.

<sup>10)</sup> *Hist. Patr. Mon. Chart.*, Paris 1873, t. II, col. 84.

cède à Burcard une terre au comté d'Oltingen que le roi Conrad avait donnée à sa mère Alduid.<sup>1)</sup> D'autre part, entre 993 et 996, Burcard II avait cédé à son cher frère Ulrich une terre au comté de Bargen contre une autre en Genevois,<sup>2)</sup> et ce même Ulrich est qualifié de frère et d'avoué de l'archevêque Burcard de Vienne, dans un acte du 19 août 1019, où tous deux ensemble donnent à l'église Saint-Pierre de Vienne des vignes à Marèche en Genevois, pour le repos des âmes de leur père Anselme et de leur mère Aaldui.<sup>3)</sup> Enfin, en 1002, paraissent au plaid d'Eysins Anselme, évêque d'Aoste, et Anselme, père de l'évêque Anselme.<sup>4)</sup>

Toutes ces indications concordent parfaitement. Alduid eut du roi Conrad l'archevêque Burcard II de Lyon, puis épousa Anselme dont elle eut Burcard de Vienne, Anselme d'Aoste et Ulrich. Si donc Burcard III, fils d'Humbert aux Blanches-Mains, est le neveu de Burcard II, il s'ensuit qu'Ancilie est la sœur de l'archevêque de Lyon, fille d'Anselme et non pas du roi Conrad, car on ne voit nulle part qu'Humbert ait appartenu à la famille royale elle-même. Cela étant, l'oncle de l'évêque Aimon pourrait être le frère de Burcard Ulrich, possessionné dans le comté de Bargen et d'Oltingen en l'an 1000, avoué de l'église de Vienne en 1019.

Pourtant, cette conclusion ne s'impose pas. A lire l'acte de 1052, il semble bien que le comte Ulrich soit décédé récemment, et la largesse que le comte de Lenzbourg fit à l'église de Sion, et à la même époque au couvent de Beromünster<sup>5)</sup> semble bien indiquer qu'il s'agit réellement de lui. S'il s'agissait d'Ulrich, frère des Burcard et des Anselme, il aurait été mort avant l'avènement d'Aimon à l'épiscopat de Sion (1037), car on ne voit plus aucun mention de lui après 1019, et en outre il n'est jamais qualifié de comte.

D'autre part, il est à noter que la mère de Burcard, Alduid, était possessionnée dans le comté d'Oltingen, et ses enfants dans le comté de Bargen qui est le même. On pourrait se demander si elle n'était point apparentée elle-même à Ulrich de Lenzbourg, ce qui expliquerait que celui-ci ait eu un fils évêque de Genève et un autre évêque de Lausanne, situation extrêmement importante qui ne se justifie pas seulement par l'ascendance paternelle. Alduid aurait pu être, par exemple, la tante d'Ulrich de Lenzbourg, et par là même sa fille Ancilie la cousine de

<sup>1)</sup> *Hist. Patr. Mon. Chart.*, t. II, col. 91 (daté par erreur de 1005).

<sup>2)</sup> *Id.* II, col. 73.

<sup>3)</sup> U. Chevalier, *Cart. de Saint-André le Bas*, p. 256.

<sup>4)</sup> Charrière, *Dynastes de Grandson*, Lausanne, 1865 (in-4<sup>o</sup>), p. 90.

<sup>5)</sup> Les donations au couvent de Beromünster sont de 1036. Celle de Château-neuf n'est pas datée. De toutes manières, le comte Ulrich, avoué d'Aimon de Sion, n'est ni un Lenzbourg ni un frère des archevêques Burcard. Peut-être faut-il le rattacher à la famille d'Oltingen.

ce dernier, ce qui permettrait de faire d'Ulrich de Lenzbourg un oncle à la mode de Bretagne de l'évêque de Sion. Et cette parenté même expliquerait le nom d'Ulrich donné à l'un des fils d'Ancilie.

Quant au père d'Ancilie et au mari d'Alduid, nous en sommes aussi réduits aux conjectures. Un Anselme, *vir illustris*, échange, du consentement du roi Conrad, avec l'abbaye de Saint-Maurice, une terre en Genevois contre une autre réversible en faveur de ses fils.<sup>1)</sup> L'acte est signé par un Goffred, ce qui nous fait penser qu'il s'agit du même personnage qu'Anselme, fils d'Adalasil, frère de Gunfred, à qui le roi Rodolphe donne en 997 des terres à Lutry<sup>2)</sup> et qui, en 1025, par l'intermédiaire d'un cousin aussi appelé Anselme, cède ses biens aux comtés de Vaud, Valais, Aoste et Varais, à l'abbaye de Savigny pour le prieuré de Lutry.<sup>3)</sup> Cet Anselme paraît dans plusieurs actes relatifs à l'abbaye de Saint-Maurice; l'un d'eux même l'appelle *Anselmus Lustrensis*.<sup>4)</sup> Mais sa parenté est toute autre que celle du mari d'Alduid.

Notre Anselme apparaît au plaid d'Eysins en 1002, *Anselmus pater Anselmi episcopi*.<sup>5)</sup> C'est peut-être lui qui figure au «testament de la reine Berthe» en 962,<sup>6)</sup> dans l'entourage de la cour royale, qui est le premier témoin de l'échange que firent entre 993 et 996 Burcard de Lyon et son frère Ulrich.<sup>7)</sup> Est-ce lui encore qui, en 1018, signe l'acte de remise de la terre de Bougel au comte Humbert et à l'abbaye de Cluny?<sup>8)</sup> Si le mari d'Alduid s'est marié en 966, cette date de 1018 nous paraît très tardive. Ne retenons que celle de 1002.

On a fait de cet Anselme un comte des Equestres. C'est certainement à tort. Aucun acte ne le qualifie ainsi. Un comte des Equestres Anselme paraît bien en 926 et en 943, et il est probablement le même que l'avoué de l'Eglise de Lausanne en 961. Mais ses successeurs au comté des Equestres sont Aimon, qui signe un acte de 979-993, Amaury qui est à Eysins en 1002, et Lambert (l'ancêtre des Grandson) qui figure avec le comte Humbert en 1018. Notre Anselme est peut-être un fils du comte des Equestres, mais rien n'est moins sûr, et l'on voit par l'acte

<sup>1)</sup> *Hist. Patr. Mon. Chart.*, t. II, col. 61.

<sup>2)</sup> M. D. R. t. XIX, p. 552 (où on le confond à tort avec l'archichancelier Anselme, qui est l'évêque d'Aoste).

<sup>3)</sup> Bernard, *Cart. de Savigny*, No. 641.

<sup>4)</sup> *Hist. Patr. Mon. Chart.* t. II, col. 66.

<sup>5)</sup> Charrière, *Dynastes de Grandson*, p. 90.

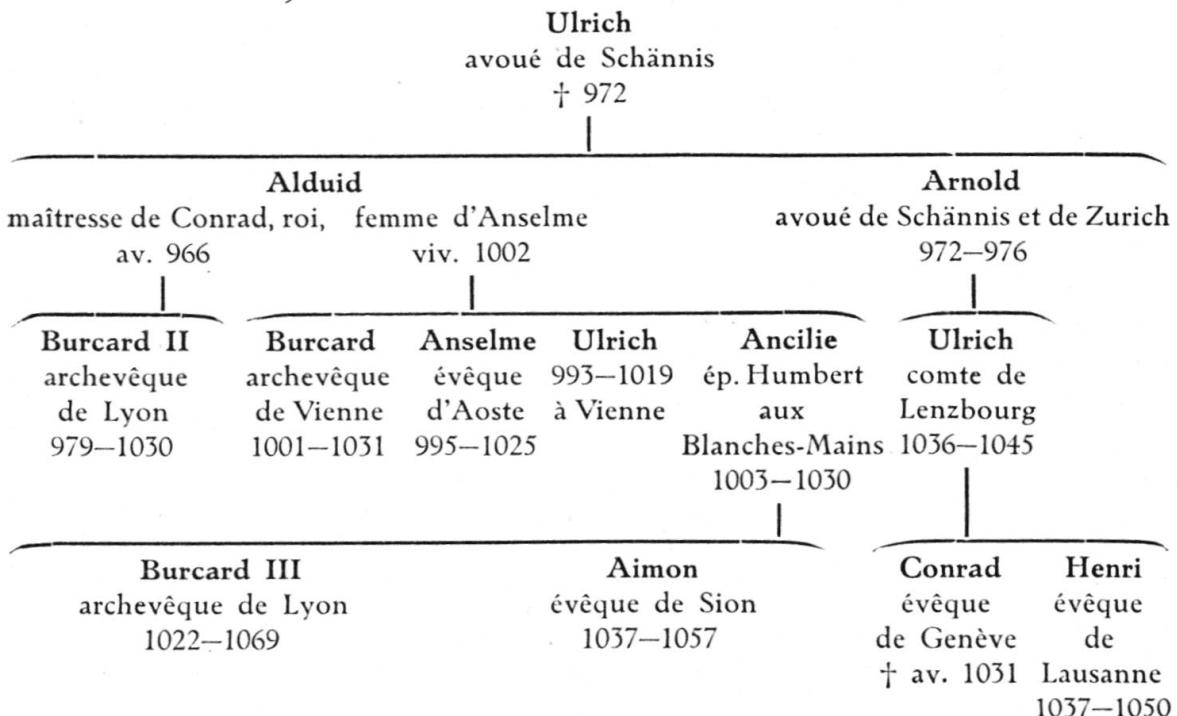
<sup>6)</sup> Poupardin, *Royaume de Bourgogne*, Paris, 1907, p. 413. Le document qui a servi de base à la rédaction de ce «testament» est antérieur à 962. cf. Reymond, *le Testament de la reine Berthe*, dans la *Revue historique vaudoise*, Lausanne, 1911, p. 271.

<sup>7)</sup> *Hist. Patr. Mon. Chart.*, t. II, col. 73.

<sup>8)</sup> Charrière, *Dynastes de Grandson*, p. 94.

de 1002 que son rang était plutôt effacé. Enfin, aucun de ses enfants ne paraît avoir hérité de biens dans le comté de Nyon.

Voilà la famille d'Ancolie. Nous pouvons la résumer dans le tableau suivant:<sup>1)</sup>



## VI. Les ancêtres supposés d'Humbert aux Blanches-Mains.

Maintenant que nous sommes à peu près au clair sur la famille de la comtesse Ancolie, nous pouvons revenir à celle d'Humbert aux Blanches-Mains lui-même.

Une vieille théorie reprise tout récemment, le fait descendre d'un comte Boson. Cette théorie est tout entière basée sur l'analyse d'un acte en faveur de Cluny donnée par le chanoine P. de Rivaz et qui disait: «Donation faite par Humbert et par Adelaïde sa sœur, femme du comte Boson, et mère du comte Humbert». Or, cet acte a été publié par M. Bruel dans les *Chartes de Cluny*. On y voit bien un Humbert, sa

<sup>1)</sup> Nous empruntons à E. Diener, *Manuel généalogique suisse*, p. 56, la partie de ce tableau qui se rapporte aux ancêtres d'Ulrich de Lenzbourg, avec la réserve que nous avons déjà indiquée concernant l'évêque Henri de Lausanne. L'attribution de Conrad à Genève n'est pas certaine, mais probable. Ulrich avait un fils Conrad, évêque, et il y avait un évêque de Genève Conrad contemporain. M. Ed. Secretan, *Observations sur les chartes relatives à la famille de Humbert aux Blanches-Mains*, Genève, 1867 (in-8), dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, p. 125—129, est bien d'avis qu'Aimon est neveu d'Ulrich de Lenzbourg, mais comme il a admis le système de Gingins sur les deux Humbert, il distingue entre l'époux d'Ancilie et Humbert aux Blanches-Mains et donne à ce dernier pour femme une sœur d'Ulrich.

sœur Adelaïde, et Humbert, fils d'Adelaïde, mais aucun de ces Humbert n'est qualifié de comte, et il n'est fait aucune mention d'un comte Boson. En outre les terres données ne sont pas en Savoie, mais dans le Mâconnais. M. de Manteyer rattache cet Humbert aux vicomtes de Lyon.<sup>1)</sup>

D'après une autre version, Humbert serait fils du célèbre comte en Bourgogne Otte-Guillaume, mort en 1026. Mais les enfants de ce dernier, qui sont bien connus, n'ont aucun rapport de noms ou d'affaires avec les princes de Savoie et cette supposition doit être écartée sans autre.<sup>2)</sup> Nous verrons plus loin de quelle manière le nom d'Odon s'est introduit dans la maison de Savoie. Bornons-nous à constater ici que l'évêque Odon de Belley, né vers 960, le possédait déjà.

M. W. Gisi a soutenu<sup>3)</sup> autrefois que le comte Humbert aux Blanches-Mains était fils d'un comte Berchtold qui figure dans quelques actes des environs de l'an mille, lequel aurait été lui-même un fils du duc Rodolphe, frère du roi Conrad. Mais le seul argument qu'il en donnait se basait sur la légende du fameux Bérold de Saxe. Le document qui mentionnait ce dernier étant un faux,<sup>4)</sup> toutes les déductions qu'on peut baser sur lui tombent par le fait. Il est au surplus probable qu'il faut relier ce comte Berthold aux seigneurs dominant les environs du lac de Neuchâtel et il n'est pas vraisemblable que le duc Rodolphe ait laissé des enfants mâles, car ils auraient figuré dans les donations au couvent de Payerne ou dans leurs confirmations.<sup>5)</sup>

## VII. Le comte Aimon.

Un autre nom frappe dans la généalogie des premiers comtes de Savoie, celui d'Aimon. Nous avons vu que, dans son testament de 1046, le neveu du comte Humbert, Aimon, rappelle la mémoire de son père Burcard, de sa mère, de l'évêque Odon et enfin d'un comte Aimon. Il

<sup>1)</sup> L'acte dans Bruel, *Chartes de Cluny*, t. III, p. 322, No. 2143. Sur tout ceci, voir de Manteyer, *Origines*, p. 421. La théorie a été reprise en 1914, par le prince de Faucigny-Lucinge dans la *Maison de Faucigny*, Genève, 1914 (in-8), p. 22, mais cet ouvrage est un fouilli basé sur des actes mal lus, tronqués, amalgamés sans le moindre esprit critique.

<sup>2)</sup> Cf. Poupardin, *le Royaume de Bourgogne*. Paris, 1907 (in-8), p. 222–234.

<sup>3)</sup> W. Gisi, *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, 1881, t. V, p. 186.

<sup>4)</sup> Cf. Guichenon, *Hist. de la maison de Savoie*, t. I, p. 168. Voir Carutti, *Regesta*.

<sup>5)</sup> Confirmations impériales du 25 juin 973, du 15 juin 983, du 25 octobre 986 et du 6 février 998. (*Mon. Germ. hist., Diplomatum imperatorum*, t. II, pars II, p. 61, 364, 427, 693). Le nom du duc Rodolphe n'est lui-même mentionné que dans le premier et le quatrième de ces documents.

ne parle pas du comte Humbert qui pourtant signe l'acte tandis qu'en 1023 son père le mentionnait, mais ne citait ni le comte Aimon, ni l'évêque Odon. Qui est cet Aimon? Le parrain du testateur sans doute. M. de Manteyer le rattache à sa mère la comtesse Ermengarde.<sup>1)</sup> Mais il fait sans doute erreur, car ce nom d'Aimon n'apparaît pas seulement dans la branche de Burcard. Il est aussi porté par un fils et un petit-fils d'Humbert. Il faut donc que le comte Aimon ait été également parent d'Humbert et de Burcard, et qu'il ait vécu aux environs de l'an 1000.

M. de Manteyer pense à un comte d'Aunois au diocèse d'Autun qui testa en 1002 et 1004, en présence de neveux dont l'un se nomme Humbert; mais on ne voit dans leur parenté aucun élément de rapprochement avec la maison de Savoie. Un autre comte Aimon, vassal de l'évêque de Langres en 1019 et 1035, possessionné dans le Bolois, est père d'un comte Otton vivant en 1052, et d'un Henri laïque en 993, mais que l'auteur voudrait identifier avec l'évêque Henri de Belley consacré en 985. Il n'y a vraiment rien à en tirer.<sup>2)</sup>

M. Renaux songe à un Italien, le comte Aimon, cité dans la *Chronique de Novalaise* comme ayant pactisé avec les Sarrasins, mais avec M. Carutti, il repousse cette hypothèse tout en pensant<sup>3)</sup> que le comte Aimon du testament de 1046 est bien le père inconnu d'Humbert aux Blanches-Mains.

M. Dionisotti croit que ce comte inconnu est l'Aimon de Pierreforte qui, vers 1032, en présence du comte Humbert, donne à l'abbaye de Cluny le domaine de Monterminod.<sup>4)</sup> Mais ce personnage n'est pas comte; il n'est qu'un officier militaire (*militis*) d'un rang inférieur. Le comte Humbert signe comme suzerain et pour garantir la validité de la donation. S'il s'agissait du comte Aimon de 1046, on trouverait à ses côtés le fils de Burcard qui montre pour lui un si grand respect.

On pourrait plutôt songer au comte Aimon qui, entre 979 et 993, assiste à une concession de terre à Gimel faite par l'abbé de Saint-Maurice<sup>5)</sup> (qui est Burcard II, l'archevêque de Lyon). L'acte est signé par les comtes Aimon et Adalbert. Comme Gimel est dans le comté des Equestres, non loin du comté de Vaud, et qu'Adalbert est comte de Vaud, il s'en suit qu'Aimon est comte de Nyon. Il pourrait évidemment être le père du comte Humbert. Il faut néanmoins considérer que celui-ci n'avait aucun bien dans le comté des Equestres, et que dans ce comté

<sup>1)</sup> et <sup>2)</sup> De Manteyer, *Origines*, p. 505-564.

<sup>3)</sup> Renaux, *Humbert aux Blanches-Mains*, p. 76-77.

<sup>4)</sup> Dionisotti, *I reali d'Italia d'origine nazionale*. Rome, 1893 (in-8). cf. Renaux, p. 75.

<sup>5)</sup> *Hist. Patriæ Mon. Chart.*, t. II, col. 65.

Aimon a eu un successeur Amaury, qui ne joue aucune rôle dans la maison de Savoie. Il faut donc l'écartier.

Il est évident toutefois que le comte Aimon est un proche parent des fils de Burcard et de l'évêque Odon. Peut-être est-ce un frère de ce dernier, mort jeune, avant 1003, date à laquelle Humbert porte le titre comtal.

### VII. Le comte Amédée.

L'un des prénoms les plus caractéristiques de la maison de Savoie est celui d'Amédée, qui fut celui de neuf comtes. Il l'est d'autant plus que ce prénom était plutôt rare chez nous au moyen-âge. Nous ne connaissons guère, à l'époque qui nous intéresse, qu'un acte de 1028 environ relatif aux Grandson, dans lequel apparaissent un Amédée et ses deux fils Rotchar et Amédée<sup>1</sup>), que rien d'ailleurs ne fait supposer avoir eu un rapport quelconque avec les comtes de Savoie.

Il faut remonter plus haut pour trouver, au royaume de Bourgogne, des Amédée occupant une situation sociale importante. Un Amédée est présent en 926 à un plaid royal à Saint-Gervais près de Genève.<sup>2</sup>) Surtout, un comte Amédée et un comte Humbert signent un précepte donné entre 957 et 974 par le roi Conrad en faveur de l'abbaye de Saint-Chaffre pour des biens situés dans les comtés de Die et de Valence.<sup>3</sup>) Tout le système généalogique de MM. de Gingins et Carutti est basé sur ces deux personnages, qui seraient deux frères, tous deux ancêtres de la maison de Savoie. En réalité, les deux signatures sont distantes l'une de l'autre, ce qui permet de supposer que ce ne sont pas celles de deux frères, et même celle du comte Humbert est discutable, une recension du texte portant *Eruberti* au lieu de *Humberti*. M. de Manteyer lui-même écarte ce diplôme de Saint-Chaffre, comme ne fournissant pas de preuves, puisque rien n'indique quel comté avait Amédée. Il croit qu'il s'agit d'un prince italien, mais bourguignon d'origine, fils d'Anchier II, marquis de Spolète et de Camerino (mort en 940) lequel Amédée était marié en 962 à Guntilde, fille du comte Roger d'Oriate<sup>4</sup>). M. de Manteyer suppose que ce comte Amédée avait une fille qu'il maria au comte Humbert, l'autre signataire de l'acte, et de ce mariage serait issu Humbert aux Blanches-Mains. Malheureusement rien ne montre que le fils d'Anchier ait vécu en Bourgogne; l'acte de 962 indique qu'il vivait à Mozezzo, dans la province de Novare en

<sup>1</sup>) Charrière, *Dynastes de Grandson*, p. 97.

<sup>2</sup>) Bruel, *Chartes de Cluny*, t. I, n° 256.

<sup>3</sup>) U. Chevalier, *Cartulaire de Saint-Chaffre le Monastier*. Paris, 1888 (in-8), p. 108, et de Manteyer, *Origines*, p. 415.

<sup>4</sup>) De Manteyer, *Origines*, p. 416.

Italie<sup>1</sup>). Il se peut que le comte Amédée qui figure auprès du roi Conrad dans le diplôme de Saint-Chaffre soit un tout autre personnage. La seule chose que nous puissions retenir, étant donnée la rareté du nom, est que ce dernier comte Amédée était bien probablement le grand-père d'Humbert aux Blanches-Mains. Il n'y a guère d'autre moyen raisonnable d'expliquer l'introduction du nom d'Amédée dans la maison de Savoie. Il n'y aurait même pas d'opposition à en faire le père d'Humbert, s'il n'y avait pas une trop grande distance entre les deux, trente ans au moins entre la disparition du comte Amédée et l'apparition du comte Humbert qui vécut encore près de cinquante ans. C'est pourquoi la théorie du grand-père maternel nous paraît préférable.

### IX. Le comte Humbert l'ancien.

Humbert aux Blanches-Mains a eu un petit-fils de son nom, et il n'est pas impossible qu'il ait eu aussi un fils Humbert mort jeune. Ce prénom se rapporte donc à une tradition de famille, soit qu'il faille maintenir l'orthographe Humbert ou admettre celle de Hubert que M. de Manteyer juge préférable. D'où vient ce nom?

Un comte Humbert signe, entre 957 et 974<sup>2</sup>), le diplôme de Saint-Chaffre, dont nous venons de parler. Un comte Humbert signe en mai 976 une donation faite par le prêtre Amalfred de biens à Cluny situés dans l'ager de Chandieu au pays de Lyon<sup>3</sup>). Il est bien probable que ces deux personnages n'en font qu'un. Qui est-il?

Ce comte Humbert n'est pas comte de Valentinois, lequel est en 974 le comte Geilin qui signe avant lui le diplôme de Saint-Chaffre. Il n'est pas du tout sûr qu'il soit comte en Viennois, car les biens dont il approuve la donation sont situés au pays de Lyon, quoique voisins du Viennois. Logiquement, on devrait en faire un comte du Lyonnais, ce qui ne se heurte à aucune opposition. Si cela est ce comte Humbert n'a rien affaire avec la maison de Savoie.

Cependant, les historiens cherchent à rattacher cet Humbert aux comtes du Viennois. Il y a deux théories différentes à ce sujet, celle de M. de Gingins et celle de M. de Manteyer. Pour le premier, Humbert est fils du comte Charles-Constantin, fils naturel de l'empereur Louis l'Aveugle. Cet Humbert existe. Il figure auprès de son père et de son frère aîné Richard dans un diplôme des environs de 960.<sup>4</sup>) Son frère

<sup>1</sup>) De Manteyer, *Origines*, p. 500.

<sup>2</sup>) U. Chevalier, *Cart. de Saint-Chaffre*, p. 108.

<sup>3</sup>) Bruel, *Chartes de Cluny*, t. II, No. 1424.

<sup>4</sup>) Bruel, *Chartes de Cluny*, t. II, No. 1094.

Richard est mentionné encore en 962,<sup>1)</sup> mais rien n'empêche que celui-ci soit mort jeune ou ait quitté le Viennois, et qu'Humbert ait lui-même succédé à son père. Mais avec d'autres, M. de Manteyer objecte que si le comte Humbert de 976 est bien le fils de Charles-Constantin, il ne peut être la tige de la maison de Savoie, parce qu'il a dû mourir sans héritier puisque le comté de Vienne a fait retour plus tard au roi qui l'a donné en 1011 à la reine Ermengarde.<sup>2)</sup> A la vérité, l'argument n'est pas décisif, le roi ayant fort bien pu donner à Humbert et à ses enfants le comté de Savoie-Belley au lieu du comté de Vienne; l'histoire du comté des Equestres et d'autres encore montre qu'au X<sup>me</sup> siècle les comtés n'étaient pas absolument héréditaires. Cette origine expliquerait que l'archevêque Thibaud de Vienne parlant de l'évêque Odon de Belley (le frère du comte aux Blanches-Mains) ait dit de lui qu'il était de souche illustre. M. de Manteyer objecte qu'il aurait fallu que le roi rendît aux petits enfants leurs propriétés en Viennois. Mais Humbert aux Blanches-Mains n'était pas comte en Viennois, puisque c'était le roi, et ensuite la reine qui jouissaient des droits comtaux. On pourrait même se demander si les biens que les Savoie avaient en Viennois n'étaient pas les propriétés particulières maintenues aux descendants de Charles-Constantin après la perte du titre comtal. Ces thèses peuvent en tout cas se soutenir, quoique nous ayons à proposer une autre solution.

Mais M. de Manteyer soutient une autre théorie, qu'il a développée d'une manière très ingénieuse et abondante dans trois mémoires. Le comte Humbert de 976, dit-il, n'est pas le fils de Charles-Constantin, mais un frère de l'archevêque Thibaud de Vienne. Il est de fait que ce dernier, fils probable d'Hugues de Troyes, avait un frère Humbert qui figure avec lui dans un diplôme de leur mère, non daté (967 à 986) rédigé à Jonchères, au comté de Troyes.<sup>3)</sup> M. de Manteyer semble bien avoir démontré que Thibaud était né à Tholvon, au pays de Salmorenc (où la maison de Savoie eut des biens), et qu'il était le neveu de son prédécesseur au siège de Vienne, Sobon.<sup>4)</sup> Mais cela ne suffit pas du tout pour faire d'Humbert un comte en Viennois. L'acte de Jonchères le montre en définitive comte de Troyes, au moment même où le document de 976 montre un comte Humbert au pays de Lyon à la limite du Viennois.

<sup>1)</sup> Bruel, *Chartes de Cluny*, t. II, No. 1122.

<sup>2)</sup> Cibrario et Promis, *Documenti*, p. 15.

<sup>3)</sup> de Manteyer, *Origines*, p. 435, d'après Giry, *Etudes carolingiennes*. Paris, 1896 (in-8), p. 135.

<sup>4)</sup> de Manteyer, *Origines*, notes additionnelles, p. 236.

Il est certainement plus vraisemblable de faire du comte Humbert de 976 un fils de Charles-Constantin que l'on sait avoir été comte en Viennois, plutôt que de l'identifier avec le comte de Troyes. Mais M. de Manteyer insiste. Les Savoie-Belley possédaient en 1000—1003 le château de Boczosel en Viennois, sur lequel ils conservèrent un droit de suzeraineté. C'est vrai, mais l'argument, qui n'est d'ailleurs pas préemptoire, est également applicable s'il s'agit de descendants de Charles-Constantin. M. de Manteyer ajoute qu'Humbert aux Blanches-Mains paraît être le comte de Viennois et de Salmorenc qui jura la paix du Viennois en 1024<sup>1</sup>); mais ce prince n'est pas nommé dans l'acte, la reine Ermengarde avait rendu l'année précédente seulement le comté de Vienne à l'archevêque et elle gardait celui de Salmorenc<sup>2</sup>); enfin M. Renaux a observé que ces paix de Dieu n'étaient pas jurées par un seul prince, mais par tous les notables de la région.<sup>3</sup>) Ce second argument ne porte donc pas.

Puis, M. de Manteyer soutient qu'Humbert aux Blanches-Mains était le neveu de l'archevêque Thibaud, parce qu'il était de tradition que les prélats se succédaient de neveu en neveu, Thibaud après Sobon, Burcard après Thibaud. Mais la règle n'était pas générale: on ne la voit employée ni à Genève, ni à Lausanne, ni à Sion. Puis Burcard n'était pas frère d'Humbert aux Blanches-mains, mais seulement son beau-frère. Enfin, il avait, à recevoir un évêché, un titre particulier, la faveur du roi auquel il était allié par son puissant demi-frère Burcard de Lyon. Le roi avait mis les siens sur les sièges de Lyon, de Lausanne, comme il en fit de même pour celui de Besançon. Il n'y a donc rien que de naturel à ce qu'il ait usé du siège de Vienne pour l'un de ses parents, sans pour cela avoir à se préoccuper de la tradition de la transmission d'oncle à neveu.

Enfin, l'on possède un acte mettant en présence Thibaud de Vienne et Odon de Belley. C'est celui relatif à la concession du domaine de Traize dont nous avons parlé. Thibaud dit que l'évêque Odon, de souche illustre, *illustris stemata*, s'est présenté à lui. Emploierait-il une expression aussi vague et aussi distante si Odon était son neveu, frère d'Humbert aux Blanches-Mains, fils du comte Humbert de Troyes? Sans doute, ces documents n'indiquent pas toujours la parenté des contractants, mais s'ils la marquent, c'est d'une manière plus précise. M. de Manteyer voulant le nier, présente précisément un document qui

<sup>1</sup>) De Manteyer, *la Paix en Viennois*. Grenoble, 1904, p. 99.

<sup>2</sup>) Cibrario et Promis, *Documenti*, p. 15, et Marion, *Cart. de Grenoble*.

<sup>3</sup>) Renaux, *Humbert aux Blanches-Mains*, p. 84.

le prouve. Il cite le cas de l'archevêque Léger de Vienne faisant une cession à son frère, *consanguinetatis*, du même sang.<sup>1)</sup>

C'est pourquoi, quelque bruit qu'ait fait la thèse de M. de Manteyer, nous ne la croyons pas suffisamment solide, et si la maison de Savoie descend du comte Humbert de 976, nous rattacherions plutôt ce dernier à Charles-Constantin. Mais nous insistons sur ceci, c'est que rien ne prouve qu'il faille chercher dans le Viennois les ancêtres de Humbert aux Blanches-Mains. Les comtes de Savoie possédaient des biens dans le Viennois, cela est incontestable. Mais ce qu'il possédaient surtout, c'est le comté de Savoie-Belley, et si l'on prend une carte de leurs propriétés connues au XI<sup>e</sup> siècle, on voit qu'elles sont situées plutôt entre Belley et Chambéry. Nous irons plus loin. Nous dirons que si réellement le Humbert de 976 était comte du Viennois ou de Lyon, c'est une présomption qu'il n'eût pas été de Savoie-Belley et qu'en conséquence il faut chercher ailleurs l'origine d'Humbert aux Blanches-Mains.

#### X. Le diplôme d'élection d'Odilon de Cluny.

Oserons-nous après cela, émettre une hypothèse nouvelle, et après avoir critiqué, essayer de reconstruire ? Voici cette hypothèse.

Nous possédons un acte non daté, mais qui est fort peu postérieur au 19 octobre 993<sup>2)</sup>), et suivant lequel le roi Rodolphe III, des prélats, des comtes et les moines de Cluny confirment l'élévation d'Odilon de Mercœur à la dignité abbatiale, du vivant même de l'abbé Mayeul. Ce document est signé, entre autres, par le roi Rodolphe, l'archevêque Burcard, l'évêque Hugues de Genève, l'évêque Henri de Lausanne, deux autres évêques Hugues et Ermenfroi dont les sièges ne sont pas indiqués, par les comtes Lambert, Burcard (*Borchardus*) et Adalbert.

Ce n'est pas au hasard que ces personnages doivent d'être réunis autour du roi. L'archevêque Burcard II de Lyon est, de notoriété publique, le demi-frère de Rodolphe III et il demeura durant tout son règne son principal conseiller. Nous croyons avoir établi ailleurs<sup>3)</sup> que les évêques Hugues de Genève et Henri I<sup>er</sup> de Lausanne, qu'un chroniqueur qualifie de neveux de l'impératrice Adélaïde, sont les cousins germains de Rodolphe III, fils d'une sœur du roi Conrad et de Humbert I<sup>er</sup>, seigneur de Salins, les frères d'Humbert II, seigneur de Salins, et de Hugues, archevêque de Besançon. L'évêque Ermenfroi n'a pu être identifié; peut-être

<sup>1)</sup> De Manteyer, *la Paix en Viennois*, p. 125.

<sup>2)</sup> Bruel, *Chart. de Cluny*, t. III, n° 1957.

<sup>3)</sup> Reymond, *Hypothèses sur l'origine de la maison de Blonay*, dans les *Archives héraudiques suisses*, Zurich, 1910, et *Henri de Lenzbourg ou Henri de Bourgogne?* dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, Stans, 1911.

doit-il être cherché en Maurienne. On fait du second évêque Hugues un évêque de Mâcon, pour ce motif que le diocésain de Cluny devait assister à l'assemblée, mais il est inconnu des catalogues mâconnais,<sup>1)</sup> les historiens de ce diocèse doutent de son existence, et nous croyons que c'est en réalité l'évêque de Sion Hugues, que d'autres actes mentionnent à partir de 998, auquel le roi donna en 999 le comté du Valais<sup>2)</sup> et qui, pour cette raison, paraît avoir été aussi un parent du souverain, alors que ses deux successeurs furent apparentés à la maison de Savoie.

L'entourage ecclésiastique de Rodolphe III est en définitive pris dans sa famille, et ces personnages se meuvent dans la région du Léman. En est-il de même des trois comtes? Ce point de comparaison connu on peut *a priori* considérer la chose comme vraisemblable. Voyons cependant la chose de plus près.

Contrairement à ce qui a été dit, le comte de Mâcon n'assistait pas plus que l'évêque du même lieu à la cérémonie, ce qui accentue encore le caractère familial de l'entourage du roi. Le comte de Mâcon se nomme Aubri, *Albericus*, et ce nom ne peut pas être confondu avec celui d'*Adalbertus* qui figure dans le diplôme royal de 993. Il s'agit en réalité du comte Adalbert qui signe avant 993 une concession de biens à Gimel, et qui assiste en 998 à la fondation du monastère de Bevaix.<sup>3)</sup> Il est comte de Vaud et il sera en 1002 comte palatin, ayant cédé à Teudon le comté de Vaud. Il est possible qu'il soit le même personnage que le marquis Adalbert cité dans des documents de 1001 et de 1013, et qui est l'ancêtre de Grandson.

Le comte Adalbert signe en troisième l'acte de 983. Le premier signataire est le comte Lambert, qui est peut-être le comte de Valentinois et de Diois contemporain, mais qui pourrait aussi être rattaché aux Grandson, chez lesquels l'on trouve un comte Lambert de 1009 à 1026.<sup>4)</sup>

Quant au second comte du diplôme royal de 993, les écrivains français l'ont identifié avec le comte Bouchard de Corbeil, n'en trouvant pas d'autre parmi les contemporains, mais en vérité, cette identification est forcée, car on ne voit pas du tout ce qu'un comte de Corbeil peut avoir affaire à cet époque avec le roi de Bourgogne jurane. Il faut le chercher plutôt dans le royaume de Bourgogne, et vraisemblablement

<sup>1)</sup> P. Jardet, *Saint Odilon, abbé de Cluny*, Lyon, 1898, (in-4). — Cf. Duchesne, *Factes épiscopaux*, t. II, p. 196.

<sup>2)</sup> M. D. R., t. XXIX, p. 49.

<sup>3)</sup> et <sup>4)</sup> Reymond, *L'évêque de Lausanne, comte de Vaud*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, Stans, 1912, p. 2.

aussi parmi les familiers si ce n'est même parmi les parents du souverain. Il en résulte que probablement son comté doit être situé dans le bassin du Léman, et comme nous ne pouvons pas songer aux comtés de Vaud, de Nyon et de Genève qui ont des titulaires connus, c'est en Valais, c'est plus probablement en Savoie-Belley qu'il se trouve. Rien ne s'oppose donc à ce que Burcard ait été comte de Savoie-Belley, d'autant moins que la forme romane de son nom *Borchardus* est un indice qu'il n'y a pas lieu de le chercher dans la partie germanique du royaume. Si ce Burcard était comte de Savoie, on comprend très bien qu'il ait eu un fils Burcard, celui enterré à Saint-Genis, et un petit-fils Burcard, le troisième archevêque de Lyon. Il est à remarquer que Burcard de Saint-Genis a dû naître vers 970, trop tard pour que son parrain ait pu être Burcard I<sup>er</sup> de Lyon, mort en 957, trop tôt pour que ce soit Burcard II qui était absolument un contemporain.

## XI. Le comte Burcard (de Savoie-Belley)?

Un autre document doit maintenant attirer notre attention. Dans les preuves de *l'histoire de l'abbaye de Tournus*,<sup>1)</sup> le Père Chifflet relate la donation faite par l'archevêque Burcard de Lyon à l'abbé Hervé de Tournus de l'église Saint-Pierre de Corcelles. Chifflet ne donne qu'une analyse de la pièce, d'après un original aujourd'hui perdu, et il la fait suivre de cette mention: « *Subscriptit cum Brochardo archiepiscopo. Brochardus, qui fuit nepos alterius Brochardi archiepiscopi.* »

L'acte était daté du VI<sup>e</sup> des ides de septembre, II<sup>e</sup> férie de la XII<sup>e</sup> année de Conrad, roi du Jura. Ces dates ne concordent pas. L'archevêque Burcard donataire est sûrement le 1<sup>er</sup> du nom, qui gouverna l'église de Lyon de 949 à 957,<sup>2)</sup> l'abbé de Tournus Hervé III est cité de 956 à 959, mais le dernier acte de son prédécesseur Aimin est de 945. Le lundi 6 des ides de septembre doit en conséquence être placé en 951 ou 956. Mais la XII<sup>e</sup> année de Conrad se rapporte à 948—949. Il faut donc admettre une erreur dans l'énoncé des chiffres de l'acte original ou dans leur transcription par le P. Chifflet, et il y a lieu de

<sup>1)</sup> Chifflet, *Histoire de Tournus*, Dijon, 1664 (in-8), preuve 284. Les ouvrages récents de Poupardin, *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert*, Paris, 1905 (en-8), et H. Curé, *Saint-Philibert de Tournus*, Paris, 1905 (in-8), ne reproduisent pas cet acte.

<sup>2)</sup> C'est par erreur que M. de Gingins fixe la mort de ce Burcard au 22 juin 963, son successeur Amblard est cité dans une charte de Cluny de décembre 959. (*Chartes de Cluny*, t. II, No. 1068.) M. Bruel le connaît déjà dès 957. Il résulte de ce fait que l'acte qui a servi de base à la rédaction du «testament de la reine Berthe» et ainsi la donation que la reine fit à l'église de Payerne et où Burcard est mentionné, est antérieure à 957.

corriger l'année du règne en mettant XV au lieu de XII, ce qui n'offre pas de difficulté paléographique, ou bien XIX. Le document serait ainsi de 951 ou de 956. MM. de Gingins et de Manteyer qui s'en sont occupés admettent la date de 951; l'autre ne modifierait pas les conclusions que nous allons tirer de l'acte; elle les faciliterait même.

Il s'agit essentiellement de savoir quel est le second Burcard mentionné dans cette donation de Tournus. M. de Gingins pense qu'il s'agit de Burcard II de Lyon.<sup>1)</sup> Ce n'est pas possible parce que tout porte à croire que ce dernier n'est né qu'après 960, et qu'il n'existe pas en 951. M. de Manteyer croit<sup>2)</sup> qu'il s'agit de Burcard III qui aurait signé après coup, après 1031, pour confirmer le premier acte. Ce n'est pas possible non plus car il aurait signé *archiepiscopus* et non pas «*qui fuit nepos alterius Brochardi archiepiscopi.*» Il est visible que nous avons là non pas les termes de la subscription elle-même, mais une glose du P. Chifflet. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire la dissertation de ce dernier sur les Burcard de Lyon. On voit qu'il n'avait que de vagues notions à leur sujet avec des erreurs de date; il se demande s'il y a eu, non pas trois, mais un ou deux Burcard.<sup>3)</sup> Au fond, il semble qu'il n'y ait à retenir de cette glose que le mot *nepos*. Le P. Chifflet avait la signature de l'archevêque Burcard I<sup>er</sup>, suivie «*cum*», de celle d'un autre Burcard auquel l'épithète de *nepos* était peut-être attachée. Le premier archevêque de Lyon aurait donc eu en 951 un neveu de son nom qui n'est certainement pas Burcard II. Ce neveu pourrait être un fils du duc Rodolphe, frère du roi Conrad et de l'impératrice Adelaïde, ou bien, comme les évêques de Genève et de Lausanne, le fils d'une sœur inconnue. Neveu de Conrad, cousin de ces derniers qui étaient fils de Humbert I<sup>er</sup> de Salins, frère de Humbert II, on comprend très bien que ce Burcard ait eu un fils appelé Burcard et un autre Humbert. On comprend aussi qu'Humbert aux Blanches-Mains, étant par le fait cousin du roi Rodolphe III, ait joué à sa cour un rôle si prépondérant que, dans un diplôme royal, il ait figuré avec son fils Odon, immédiatement après les souverains et avant les prélats du royaume. On comprend enfin que le frère présumé d'Humbert, l'évêque Odon de Belley, ait pu être qualifié de «souche illustre».

Neveu du roi Conrad, le comte Burcard était-il fils de son frère le duc Rodolphe? Non, car les prénoms de Rodolphe et de Conrad ne se retrouvent pas dans sa descendance, et à la mort de Rodolphe III,

<sup>1)</sup> De Gingins, *Origine des trois Bourchard, archevêques de Lyon*, t. XX des MDR., p. 325.

<sup>2)</sup> De Manteyer, *Origines*, notes additionnelles, p. 438—439.

<sup>3)</sup> Chifflet, *Histoire de Tournus*, p. CXXX.

le comte de Savoie aurait eu des droits au trône qu'il eût certainement fait valoir.<sup>1)</sup> Il est donc plus vraisemblable qu'il ait été le fils d'une nouvelle sœur inconnue du roi Conrad. Les dates ne s'y opposent point. Rodolphe II avait épousé Berthe, la fille de Burcard d'Allemagne, en 922. Une de ses filles a donc pu se marier vers 940 et avoir eu en 951 un fils en état de signer. A ce moment-là l'archevêque Burcard I<sup>er</sup> lui-même ne devait guère avoir plus de 30 ans.

## XII. Le comte Odon.

Cette sœur de Conrad fut évidemment mariée à l'un des seigneurs les plus importants du royaume. Auquel? On songe tout naturellement à l'un des comtes qui entouraient le roi à Vienne en 943.<sup>2)</sup> Ce n'est pas Hugues de Bourgogne, ni Liétaud de Mâcon et son frère Humbert, ni Anselme des Equestres. Restent le comte palatin Ulrich (Ourry), et un autre comte Ulrich avec son frère Anselme (différent du comte), et enfin un comte Odon. Serait-ce celui-ci? En 928, à la mort de Louis l'Aveugle, Hugues d'Arles voulut s'emparer de tout ou partie du royaume de Provence. Il passa à ce sujet un arrangement avec le roi de France Raoul, auquel il promit le comté de Vienne pour le jeune Odon (Eudes), fils du comte Herbert de Vermandois.<sup>3)</sup> Mais l'héritage de Louis revint au roi de Bourgogne qui maintint au Viennois le fils naturel du défunt, Charles-Constantin. Odon se consola en aidant son père dans ses entreprises fort mouvementées en France. Le comte de Vermandois étant mort tragiquement en 943, son fils Odon fut expulsé l'année suivante de la ville d'Amiens par les troupes de Louis IV d'Outre-mer. Dès lors, il disparaît brusquement. On ne le voit même pas prendre part en 945 au partage des Etats de son père. Il n'est cependant pas mort, car on le voit encore souscrire le 19 juin 946 à une charte de son cousin Hugues le Grand, duc de Bourgogne.<sup>4)</sup> Qu'est-il devenu? Si c'est lui qui est le comte Odon de la suite du roi Conrad, à Vienne, en mars 943, alors que le jeune roi, de retour de sa captivité en Germanie, venait de former sa nouvelle cour, on comprend très bien qu'aventureux comme il paraît l'avoir été, il ait cherché auprès de Conrad une situation nouvelle, et reçu, à défaut du comté de Vienne qui lui avait été promis autrefois, le comté voisin de Belley. Qu'il ait épousé une sœur de Conrad, comme Hum-

<sup>1)</sup> Le *Cart. de Saint-André le Bas* cite bien un acte relatif à Saint-Genis, donné regnante Amedeo comes, mais M. de Manteyer, *Origines*, p. 417, a prouvé que cet acte est de 1078.

<sup>2)</sup> *Chartes de Cluny*, t. I, n° 622.

<sup>3)</sup> Poupardin, *le royaume de Provence*. Paris, 1901 (in-8), p. 226., d'après Flodoard.

<sup>4)</sup> Lauer, *Louis IV d'Outre-mer*. Paris, 1900 (in-8), p. 139.

bert de Salins qui assistait aussi au plaid de 943<sup>1)</sup>), cela n'a rien d'invraisemblable, puisque son frère Albert de Vermandois épousa avant 954 Gerberge de France, la sœur de Mathilde qui fut la seconde femme de Conrad.

Ce serait donc Odon (ou Eudes) de Vermandois qui serait le père du comte Burcard, l'aïeul de l'évêque Odon de Belley. Le comte Burcard, neveu et cousin des seigneurs Humbert de Salins, donna le prénom d'Humbert à celui qui deviendra le comte aux Blanches-Mains. Enfin, le nom d'Amédée est si rare et si caractéristique dans notre pays, qu'on peut fort bien admettre que le comte Burcard ait lui-même épousé une fille du comte Amédée du diplôme de Saint-Chaffre.

### XIII. Le tableau de la famille de Rodolphe III.

Nous croyons donc pouvoir soutenir cette proposition:

Que le père du comte Humbert de Savoie est le comte Burcard du diplôme de Cluny de 993;

Que le comte Burcard était le neveu de Burcard I<sup>er</sup> de Lyon et par là même du roi Conrad et de l'épouse du seigneur Humbert de Salins;

Que sa mère, fille de Rodolphe II et sœur de Conrad, avait épousé Odon de Vermandois, qui paraît en qualité de comte à la cour de Conrad en 943;

Qu'Odon reçut le comté de Belley à défaut de celui de Vienne auquel il prétendait, le transmit à son fils Burcard et celui-ci à son fils Humbert aux Blanches-Mains.

Nous pensons en outre que Alduid, maîtresse du roi Conrad et mère de l'épouse d'Humbert de Savoie, appartenait à la famille des comtes de Lenzbourg, ce qui explique, entre autres, que le comte Arnold ait été le père d'un évêque de Genève et d'un évêque de Lausanne, l'oncle (grand-oncle plutôt) d'un évêque de Sion.

Ceci nous amène à dresser le tableau généalogique suivant, dont on remarquera en particulier l'intérêt au point de vue ecclésiastique. Encore une fois, nous présentons une hypothèse et non point une certitude, mais elle nous paraît s'appuyer sur des présomptions assez sérieuses.

Maxime Reymond.

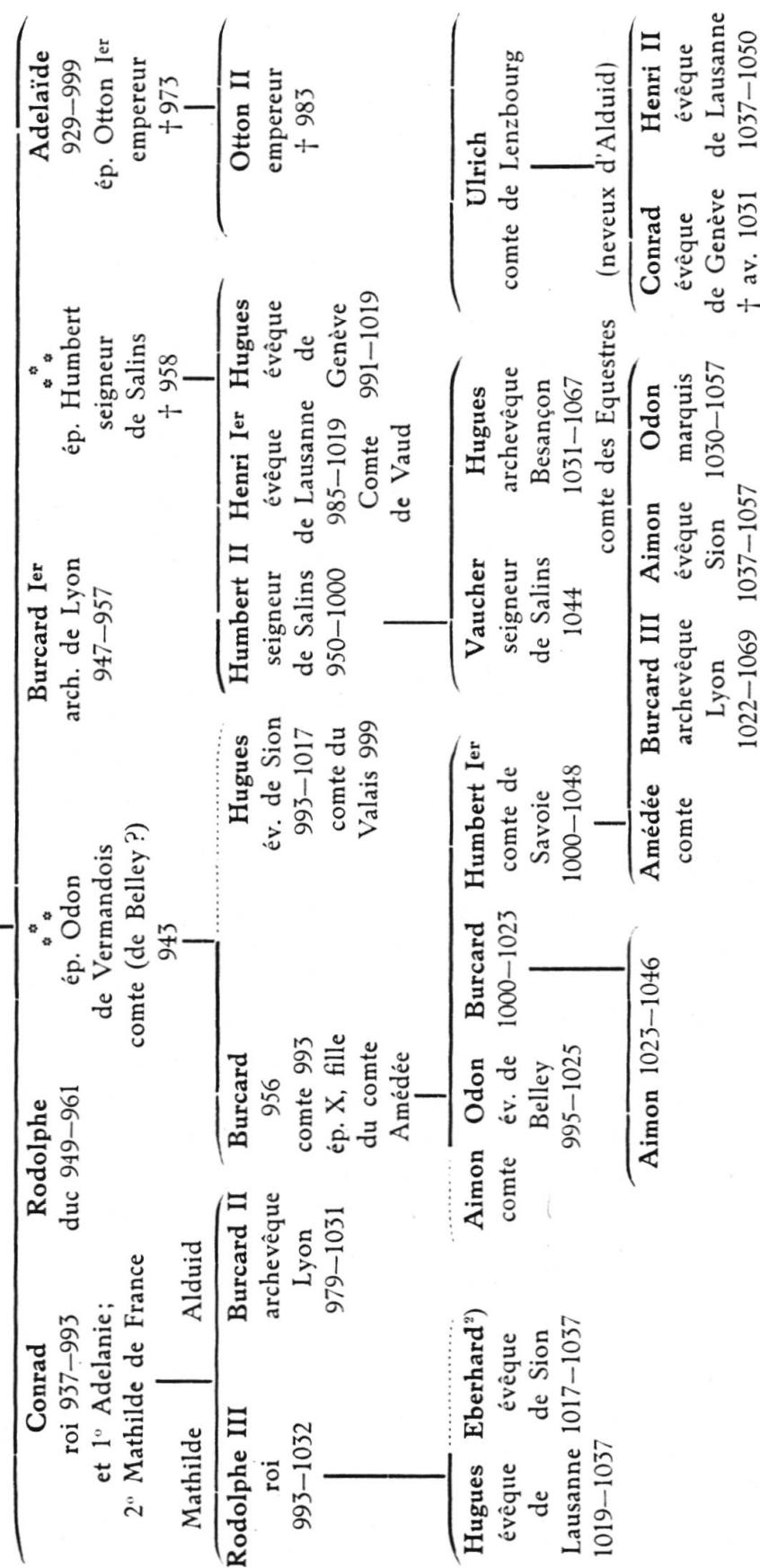
---

<sup>1)</sup> De même qu'Anselme, comte des Equestres.

Rodolphe II, roi de Bourgogne<sup>1)</sup>

912–937

Ep.: Berthe, fille de Burcard d'Allemannie



<sup>1)</sup> Nous ne faisons figurer dans ce tableau que les membres de la famille royale de Bourgogne qui nous importent dans ce travail. Relévons seulement encore ce détail: Odón de Vermandois avait pour sœur Leutgarde qui épousa Thibaud de Blois et fut mère d'Eudes de Blois († 994).

Le roi Conrad eut une fille Berthe qui épousa en première sœur Eudes I de Blois, et fut la mère d'Eudes II de Blois et Champagne qui chercha en 1032 à s'emparer du royaume de Bourgogne et mourut en 1037.

Par les Vermandois, Humbert aux Blanches-Mains était ainsi le cousin issu de germain d'Eudes de Champagne.

<sup>2)</sup> Ed. Secretan, *Observations, etc.*, fait d'Hugues et d'Eberhard les deux fils du premier lit de la reine Ermengarde dont on ignore les noms, mais cela n'est pas possible, car le *Cartulaire de Lausanne* dit positivement que Hugues était fils du roi.